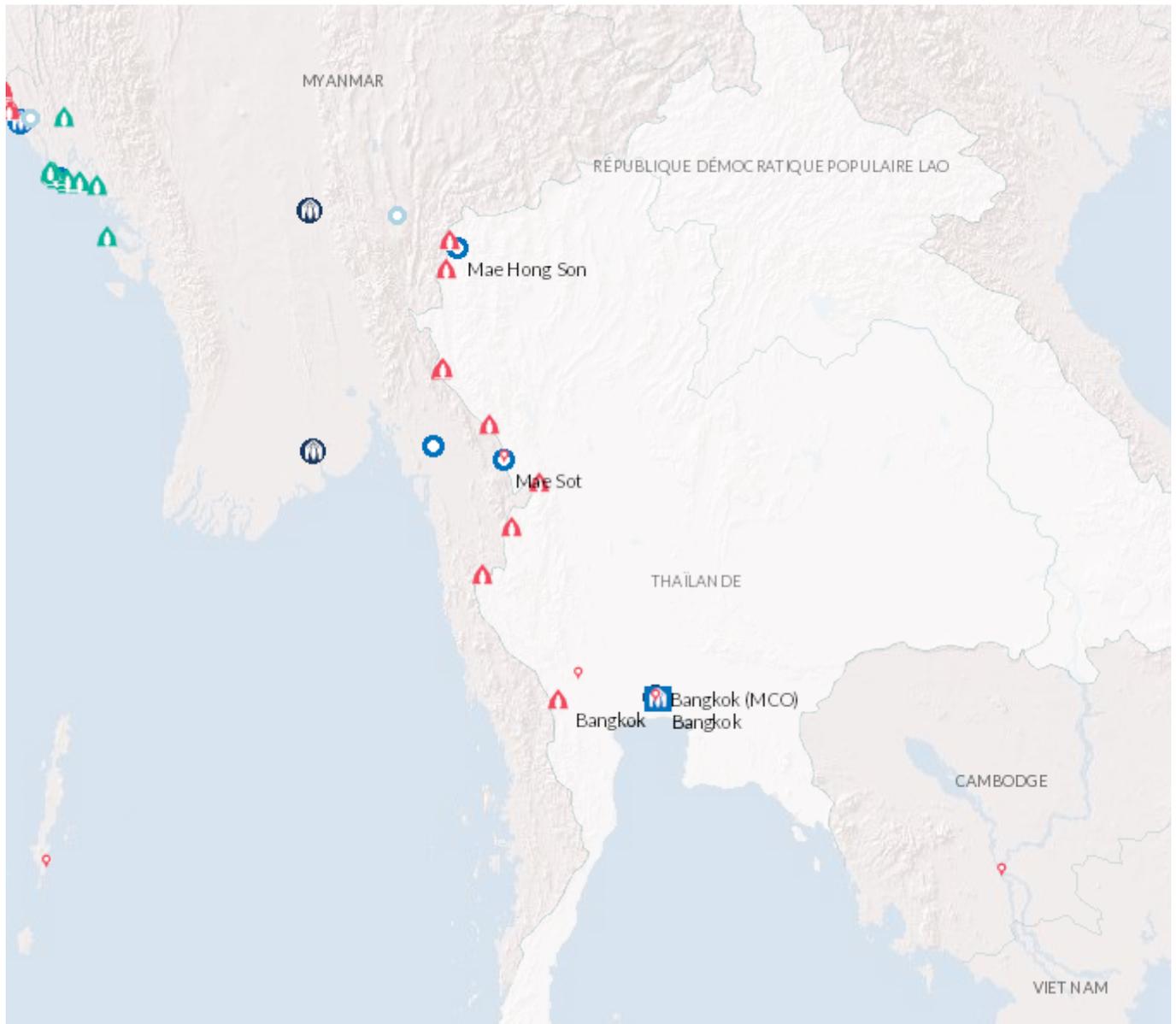


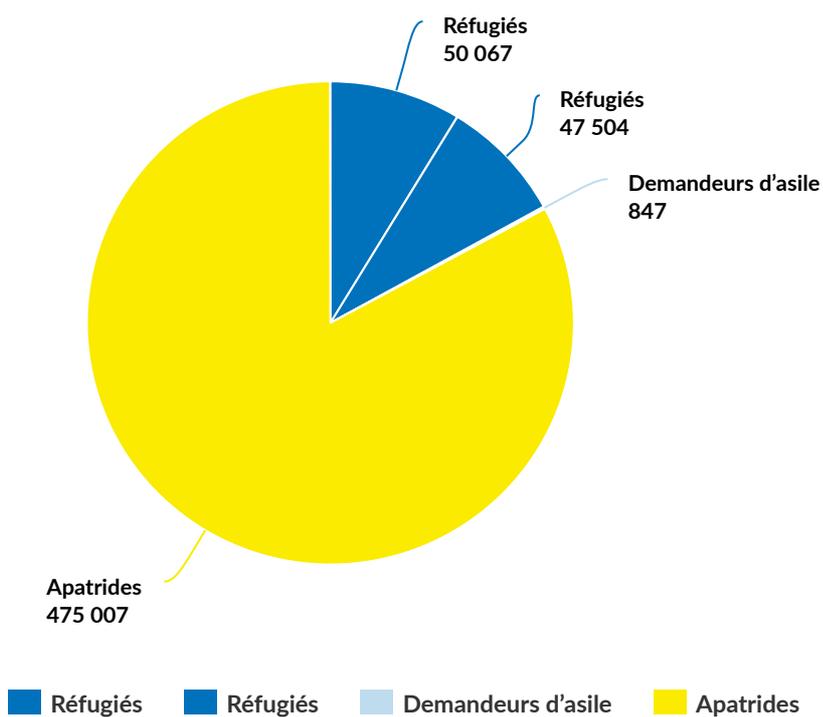
Opération: Thaïlande



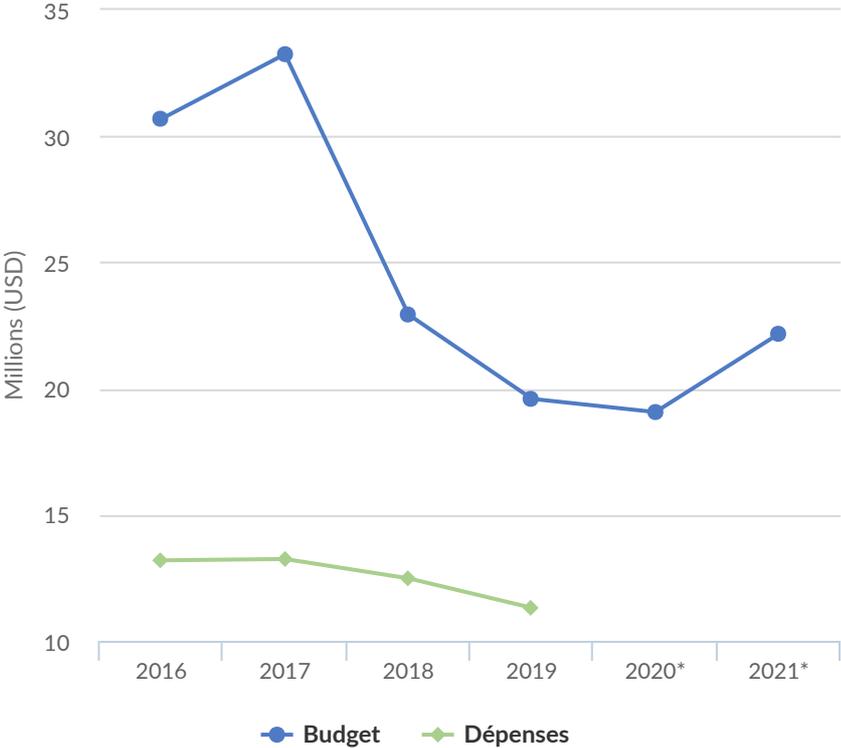
Personnes relevant de la compétence du HCR

- 1% EN 2019

2019	573,425
2018	582,130
2017	593,241



Budgets et Dépenses - Thaïlande



CHIFFRES DE PLANIFICATION CLÉS POUR 2021

- 12 000 apatrides recevront des conseils et une aide pour préparer leurs demande de nationalité.
- 3 665 réfugiés urbains vulnérables percevront des aides en espèces pour les aider à survivre.
- 2 500 enfants réfugiés originaires du Myanmar seront enregistrés et obtiendront un certificat de naissance pour faciliter leur accès à des solutions durables.
- 2 000 réfugiés originaires du Myanmar seront aidés à rentrer dans leur pays.
- 870 enfants réfugiés en milieu urbain seront aidés pour leur scolarisation dans des écoles primaires et secondaires.

RÉSUMÉ DU PLAN 2021

Environnement opérationnel

Le retour des réfugiés au Myanmar continue de dépendre de la situation politique dans leur pays, mais aussi de l'impact de la pandémie de COVID-19, de la prévisibilité du processus de retour et de l'existence d'autres solutions

En 2020, le nombre d'arrestations et de personnes relevant de la compétence du HCR en détention pour immigration illégale a considérablement diminué, en partie grâce aux progrès enregistrés dans la mise au point d'un mécanisme national de vérification, ainsi qu'à la poursuite de la mise en œuvre du mémorandum d'accord sur les solutions alternatives à la détention des enfants. Toutefois, la loi sur l'immigration traite encore les personnes relevant de la compétence du HCR en milieu urbain comme des étrangers en situation irrégulière.

La volonté politique de résoudre l'apatridie reste ferme, conformément aux engagements de la Thaïlande dans la perspective de 2024 de : i) faciliter l'accès des apatrides aux services d'état civil ; et ii) ajuster les dispositions légales visant à accorder la nationalité et les droits civils afin que des groupes cibles puissent avoir accès au processus de naturalisation équitablement et sur un pied d'égalité. La levée des obstacles administratifs au niveau des districts pourrait permettre une plus grande réduction des cas d'apatridie.

Au Viet Nam, les activités pour réduire l'apatridie, associées à une potentielle réforme juridique et à la préparation d'une éventuelle adhésion aux conventions sur l'apatridie, forment la base de futurs progrès.

La politique d'éducation pour tous de la Thaïlande précise que tous les enfants d'âge scolaire peuvent avoir accès à l'éducation. Le HCR et ses partenaires soutiennent la scolarisation des enfants réfugiés en milieu urbain dans les écoles publiques.

Sur la frontière entre la Thaïlande et le Myanmar, le HCR continuera de coordonner son action avec le Ministère de l'intérieur, l'OIM, le Bureau catholique pour les secours d'urgence et les réfugiés, l'humanité et l'inclusion, ainsi que le Comité de coordination des services aux personnes déplacées en Thaïlande et ses ONG membres.

Pour les personnes relevant de sa compétence qui sont d'origine rohingya et vivent en milieu urbain, le HCR continuera de travailler avec le Gouvernement et les ONG pour tenter d'élargir l'espace de protection. Les programmes pour les réfugiés urbains et les apatrides sont gérés par les partenaires d'exécution, à savoir l'Office catholique pour les secours d'urgence et les réfugiés et l'Agence adventiste d'aide et de développement.

Au Viet Nam, le principal partenaire du HCR est le Ministère de la justice, alors qu'au Cambodge, l'organisation collabore avec le Département chargé des réfugiés ainsi qu'avec son partenaire d'exécution, le Service jésuite des réfugiés, sur les questions concernant les réfugiés et les demandeurs d'asile.

Le HCR continuera de travailler avec les personnes relevant de sa compétence, ainsi qu'avec les agences des Nations Unies, les principales ONG actives dans le domaine de l'aide humanitaire et des droits de l'homme, les

organisations communautaires et la communauté diplomatique. L'organisation poursuivra aussi sa coopération avec le secteur privé pour recueillir des fonds et mobiliser d'autres soutiens.

La fermeture des frontières de la Thaïlande pendant la plus grande partie de l'année 2020 a gravement touché l'économie nationale fortement dépendante du tourisme. Du fait de la pandémie, la Thaïlande a mis en place un décret d'urgence qui sera encore en vigueur en 2021.

À la frontière entre la Thaïlande et le Myanmar, des retards sont prévus dans le rapatriement volontaire. Il faut également s'attendre à des risques accrus de violences de genre, de toxicomanie et d'abandon d'enfants résultant des restrictions plus sévères imposées à la liberté de mouvement.

La pandémie a provoqué la perte des possibilités de moyens de subsistance informels et a créé de graves difficultés pour satisfaire les besoins essentiels des personnes relevant de la compétence du HCR qui vivent dans les zones urbaines.

Priorités principales

En 2021, le HCR se concentrera sur les activités suivantes :

- Rechercher et proposer des solutions multiples pour la population réfugiée dans les neuf camps frontaliers, ainsi que mener des activités de protection liées à son mandat de base.
 - Soutenir le Gouvernement dans sa transition progressive vers la mise en œuvre du mécanisme national de vérification des personnes relevant de sa compétence en milieu urbain, élargir l'espace de protection en particulier à travers la protection communautaire et la promotion de solutions alternatives à la détention.
 - Contribuer à la protection des apatrides et à la réduction des cas d'apatridie en Thaïlande, conformément aux engagements du Gouvernement.
 - Aider les activités d'identification et de réduction des cas d'apatridie du Gouvernement vietnamien, ainsi que la prévention de l'apatridie au Cambodge, en consolidant la loi et la politique du pays en matière d'enregistrement civil.
 - Rechercher des solutions multiples pour les réfugiés originaires du Myanmar, en vue de réduire substantiellement le nombre de personnes déplacées ces quatre prochaines années.
-